

FICHE FORMATION

Assumer le rôle de tuteur de travailleur handicapé

OBJECTIFS :

L'objectif principal de cette formation consiste à donner les outils nécessaires à toute personne conduite à assumer un rôle de tuteur d'un salarié reconnu travailleur handicapé.

Pour cela, la double problématique du tutorat et des spécificités liées au handicap est abordée.

Les stagiaires devront, à l'issue des deux premières journées de formation, disposer de tous les pré-requis leur permettant d'assumer leur rôle dans les meilleures conditions.

A cet effet, le handicap comme élément constitutif de la personne sera expliqué dans une stratégie générale de gestion individuelle en s'appuyant sur le concept de « compensation raisonnable » clé de voûte de toute approche permettant de prendre en compte efficacement le handicap.

Le contenu de chaque session de sensibilisation est adapté spécifiquement en fonction du public



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Assumer le rôle de tuteur de travailleur handicapé

STRATEGIE PEDAGOGIQUE:

Cette formation dure 2 ou 3 jours selon les cas avec une stratégie pédagogique spécifique pour chaque jour :

1^{ère} journée :

- Elle sera consacrée principalement à la fonction tuteur. Les principes du tutorat seront exposés et des outils pédagogiques à destination du tuteur seront proposés. L'objectif est que le stagiaire puisse confirmer son engagement de tuteur et dispose d'une méthodologie lui permettant d'appréhender ce rôle dans les meilleures conditions. Les différentes modalités d'apprentissage (visuel, auditive, kinesthésique) seront également présentées.
- Définition de la notion de handicap. Travail sur les représentations associées. Présentation des particularités de la fonction tuteur du fait de la situation de handicap du salarié concerné. Adaptation et transposition des outils standards du tuteur. Compréhension et intégration de la notion de compensation. Construction d'un argumentaire pédagogique à destination des collègues. Savoir comment aborder le handicap avec la personne tutorée.

2^{ème} journée :

- Appréhension de la notion de tuteur de TH et découverte du handicap par la mise en situation via la formation Handynamique (c.f. fiche pédagogique de la formation Handynamique). Mise en application des enseignements et des concepts présentés en journée 1.



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033

FICHE FORMATION

Assumer le rôle de tuteur de travailleur handicapé

3^{ème} journée (optionnelle) :

Environ 6 mois après les deux premiers jours de formation, retour sur expériences des stagiaires ayant mis en œuvre la fonction tuteur de TH.

PUBLIC CONCERNE :

- Toute personne amenée à assumer le rôle de tuteur d'une personne handicapée

INTERVENANTS :

Un consultant/formateur de TH Conseil, expert des problématiques de l'emploi des personnes handicapées

ORGANISATION :

- Durée : Trois journées
- Dates : Nous consulter
- Tarifs : Nous consulter
- Lieu : Lyon



TH Conseil
Handicap, Diversité & Emploi

Conseil pour l'aide à l'emploi et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Code APE : 7022Z

TH Conseil
2 chemin de la Chauderaie
69340 Francheville
Tél. 04 78 57 94 23
contact@thconseil.fr
N° Siret : 478 312 614 00033